

Saint Ouen, le 20 juin 2023

FORÊT RÉGIONALE DE GALLUIS

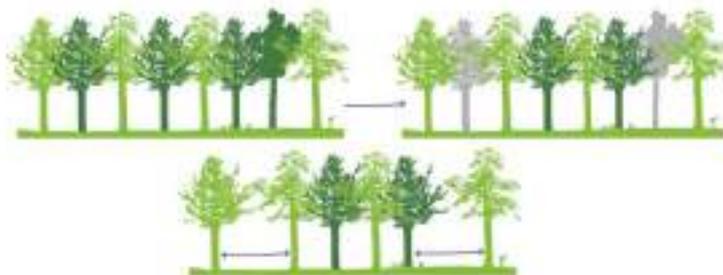
COUPES SANITAIRES ET OUVERTURE DE CLOISONNEMENTS

Début août, des travaux vont démarrer en forêt régionale de Galluis. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature*, aménageur et gestionnaire. Ils vont consister à effectuer des coupes sanitaires et à ouvrir des cloisonnements, sur deux parcelles 1 et 2 situées au nord du massif (en partie dans le Bois des Moque-Panier, voir carte).

* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.

Des cloisonnements pour protéger le sol

L'ouverture de cloisonnements intervient une fois dans la vie d'une parcelle : elle est un préalable aux interventions sylvicoles. Elle consiste à retirer des arbres à intervalles réguliers de façon à tracer des cheminements rectilignes et parallèles, réservés à la circulation des engins forestiers. L'objectif est de minimiser l'impact du passage des engins sur le sol (tassement) en les obligeant à n'utiliser que ces cheminements pour circuler dans la forêt. Bien que pérennes et par mesure de sécurité, ces cloisonnements ne constituent pas des chemins de promenade.



Les cloisonnements : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

Des coupes sanitaires pour enrayer les maladies

Les coupes sanitaires constituent l'essentiel des travaux. Le site comporte en effet une forte proportion de châtaigniers atteints de la maladie de l'encre¹ et surtout de frênes chalarosés². Ces pathologies sont liées aux conditions météorologiques des dernières années.

C'est sur la parcelle 2 que l'intervention sera la plus importante, avec le retrait de frênes dépérissant sur une surface de trois hectares. Sur cette parcelle, si la régénération naturelle n'est pas suffisante, le recours à la plantation sera peut-être envisagé pour accompagner le renouvellement des boisements et permettre l'installation d'essences diversifiées et plus résistantes.

Préservation des « arbres-habitats »

Les arbres morts ou sénescents (et non malades) seront systématiquement conservés, s'ils ne présentent aucun danger pour la sécurité du public et des habitations (non situés en bord de chemin et en lisière de forêt). Leur maintien est bénéfique à l'écosystème forestier : lichens, algues et certains champignons s'y développent en abondance, insectes et oiseaux y trouvent gîte et couvert, d'où l'appellation « arbres-habitats ».

Calendrier des travaux

Les travaux se dérouleront sur plusieurs mois, au plus tard jusqu'à fin février 2024. Des panneaux sur place informeront le public. Après remise en état, la sortie des bois interviendra dans la foulée ou dans les mois suivants : dans ce dernier cas, ils seront stockés le long des parcelles et sur les places de dépôt.

¹ La Chalarose du frêne est une maladie provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), originaire d'Asie. Aucun traitement n'existe à ce jour. Elle ne concerne que les frênes et n'est pas contagieuse à d'autres essences. Elle entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.

² L'encre du châtaignier est provoquée par un champignon parasite (*Phytophthora cinnamomi* ou *Phytophthora cambivora*), qui attaque le système racinaire et le collet de l'arbre provoquant inévitablement son dessèchement et sa mort, plus ou moins rapidement selon son âge.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

01 83 65 38 11 / 06 80 58 91 58

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

FORÊT REGIONALE DE GALLUIS

Coupes sanitaires et d'ouverture de cloisonnements 2023

